



AUDE

## ANTUGNAC - Commune

Séance du 06 mars 2026

---

<b>Membres en exercice :</b>	Date de la convocation: 25/02/2026
<b>9</b>	<i>six mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice BOUSQUET</i>
<b>Présents : 6</b>	<b>Présents :</b> Patrice BOUSQUET, Philippe COMTE, Florence FROU, Didier SACCO, Christophe SALVAT, Ferdinand HUGEL
<b>Votants: 6</b>	
<b>Pour: 6</b>	<b>Représentés:</b> Aurore HUGEL représentée par Ferdinand HUGEL
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b>
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b> Vera BLAGÉVA, Carole VERGÉ
	<b>Secrétaire de séance:</b> Christophe SALVAT

---

### Objet: Délibération sur le compte unique financier - ANTUGNAC 2025 - DE\_009\_2026

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	69 758,53	0,00	51 390,61	0,00	121 149,14

Date de transmission de l'acte: 10/03/2026

Date de reception de l'AR: 10/03/2026

011-211100102-DE\_009\_2026-DE

A G E D I

Opérations exercice	350 711,96	405 992,21	62 946,71	16 199,59	413 658,67	422 191,80
Total	350 711,96	475 750,74	62 946,71	67 590,20	413 658,67	543 340,94
Résultat de clôture		125 038,78		4 643,49		129 682,27
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	125 038,78	0,00	4 643,49	0,00	129 682,27
Résultat définitif		125 038,78		4 643,49		129 682,27

Philippe COMTE se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,  
Philippe COMTE  
Signé

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié